

PAUL ROBERT, GARANT DE LA GRANDE TRADITION ET LEXICOGRAPHE PIONNIER

Jean Pruvost

Lorsqu'en 1955, mon père recevait un courrier de Paul Robert, courrier adressé à tous les souscripteurs, et ce pour accompagner l'envoi du deuxième tome du *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, puis en 1964 lorsque nous reçûmes le dernier volume, je n'imaginai pas, du haut de mes quinze ans, que quelques décennies plus tard, je serais invité en Algérie à un Colloque organisé en l'honneur de Paul Robert avec ferveur et efficacité scientifique dans l'Université de la ville qui fut son berceau et qui forgea le grand lexicographe.

Très honoré par cette invitation, devenu entre-temps « dicopathe », entendons par là atteint d'une passion indéfectible pour les dictionnaires, j'ai donc souhaité offrir ici deux contributions. Une première pour rappeler le parcours de Paul Robert, parcours expliquant en quelque sorte sa vocation lexicographique et son immense succès dans le domaine. Et un second hommage en lui donnant la parole, à travers un document peu connu, correspondant à un ensemble de feuillets qu'il a rédigés en les intitulant « Conseils au lecteur pour tirer le meilleur profit du dictionnaire *Robert* », témoignant ainsi assurément de sa haute compétence lexicographique.

1. LA GENÈSE DU LEXICOGRAPHE, CRÉATEUR DE DICTIONNAIRES ÉPONYMES

Quel parcours proposer pour le lexicographe Paul Robert, grande fierté de toutes celles et tous ceux qui parlent et écrivent le français ?¹ Il semble qu'il faille tout d'abord rappeler les sources exceptionnelles dont le public dispose pour mieux connaître Paul Robert, à travers en l'occurrence les trois *autobiographies gigognes* qu'il nous a laissées. Nous reviendrons sur cette formulation et sur ce chiffre pour souligner combien est précieuse pour tout biographe la chance de bénéficier d'un triptyque correspondant en somme à un « Paul Robert par lui-même ».

Muni alors de ces trois viatiques, on commencera le voyage au cœur de la famille de Paul Robert et de la géographie avec un concept important pour ce dernier, celui de ses origines. Il s'agira ici d'aborder Paul Robert en fonction de ses racines, familiales et géographiques, avant de s'intéresser à la dimension linguistique.

Le voyage se poursuivra ensuite en évoquant la formation étonnante du lexicographe-éditeur, avec une réussite qui s'explique sans doute en partie grâce à la pluralité d'expériences qui fut sienne dans sa jeunesse d'adolescent et d'étudiant. Nous découvrirons ainsi la genèse de l'homme d'action qu'il sut être, dans un domaine dont il n'avait pas hérité.

On sera alors au vif du voyage, en évoquant le grand lexicographe-éditeur qu'il fut, à travers l'architecte ayant recruté d'excellents maçons qui deviendront architectes à leur tour, à travers aussi le patron d'une entreprise ayant trouvé les fonds nécessaires à son projet, avec le talent d'un ambassadeur sachant convaincre une clientèle internationale. Nous découvrirons ici Paul Robert en tant que lexicographe-éditeur rayonnant.

Le voyage sera alors achevé : on sera passé de l'enfant qui voulait être éleveur à l'adulte qui donna son nom à l'une des plus grandes maisons d'édition lexicographique de la francophonie, en passant par le jeune homme qui soutint d'abord une thèse en droit sur les agrumes.

1.1. Trois autobiographies-gigognes

¹ Nous nous fondons ici en partie sur l'article que nous avons rédigé pour l'ouvrage dirigé par Monique Cormier, *Les Dictionnaires Le Robert*, paru aux Presses de l'Université de Montréal, en octobre 2003.

Une première source autobiographique est souvent oubliée, c'est celle que se consacre le lexicographe dans son œuvre même. Ce que l'on pourrait appeler l'*article-signature*. C'est ici le premier niveau de l'autobiographie gigogne.

Le principe n'est pas neuf. Ainsi, un siècle auparavant, dans le *Grand Dictionnaire universel*, Pierre Larousse s'était-il défini à l'article *Larousse* en tant que « grammairien, lexicographe, littérateur », pendant que Littré, dans un article, – très probablement autobiographique – du *Petit Dictionnaire d'histoire et de géographie*, publié en 1880 par Amédée Beaujean, à la suite de l'*Abrégé du Dictionnaire de la langue française*, se définissait comme « Philosophe et philologue français, né en 1801, traducteur d'Hippocrate, auteur d'un *Dictionnaire de la langue française* ».

En digne émule de ses prédécesseurs, Paul Robert s'est donc également offert un article-signature dans le *Dictionnaire universel des noms propres* (le *Robert 2*) paru en 1974, article de 21 lignes agrémenté d'une photographie en couleurs et où il se définit d'emblée ainsi : « Lexicographe et éditeur français ». L'article se poursuit et on bénéficie ainsi de la plus petite autobiographie de Paul Robert et, ce faisant, du premier niveau de son autobiographie gigogne à trois niveaux.

Le deuxième niveau est paru en fait en 1966 sous la forme d'un récit autographié de 148 pages, intitulé *Aventures et mésaventures d'un dictionnaire*, diffusé par la Société du Nouveau Littré créée par Paul Robert. Il y raconte son parcours depuis sa plus tendre enfance jusqu'à l'achèvement du *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* (1964). Ce document, affirmera-t-il au soir de son existence, représente « plus l'histoire sommaire d'une œuvre que celle d'un homme. Je concevais mon récit comme une sorte de lettre autographe destinée à mes souscripteurs connus et inconnus ». Il s'agit en définitive d'une sorte de postface autobiographique dans laquelle Paul Robert nous livre sans le dire sa version de la causerie que Littré avait publiée en 1880 pour son propre dictionnaire : « Comment j'ai fait mon dictionnaire de la langue française ».

Le troisième niveau de l'autobiographie gigogne paraîtra chez Robert Laffont en 1979 et 1980, avec les deux volumes d'« Au fil des ans et des mots », respectivement intitulés de manière métaphorique et révélatrice *Les semailles* (364 p.) et *Le grain et le chaume* (330 p.), ce dernier paraissant l'année même du décès de Paul Robert. Il importait pour l'auteur de prolonger son autobiographie en l'amplifiant, comme il le signale en tête de la préface du premier volume : « Depuis la publication en 1966, de mes *Aventures et mésaventures d'un dictionnaire*, nombre de mes lecteurs, [...] m'ont encouragé à prolonger mon récit par un volume de souvenirs dans lequel je retracerai non seulement la vie de mon dictionnaire mais encore la mienne propre, sans oublier l'histoire de mes ascendants les plus lointains. »

Il y a dans *Au fil des ans et des mots* une sorte d'introspection sur le parcours de l'homme dont la vie sentimentale et la vie lexicographique ont été extrêmement riches et souvent entremêlées. Au reste, un ami de Paul Robert, André Solari, lui avait dès 1966, suggéré la rédaction d'une autobiographie beaucoup plus complète : « Je te renouvelle mon conseil d'écrire l'autre face de ta vie : celle des heures passées en dehors de l'ambiance *dictionnaire*, et, pendant un moment, comme un *évadé de l'œuvre*. Ta vie sentimentale en sera le principal sujet, [...] s'il y a eu déséquilibre sentimental, les causes en sont multiples, et, en premier lieu, ton dictionnaire, avec le travail absorbant, les difficultés harassantes. Tu en trouveras aussi ailleurs, sans doute, mais ceci expliquerait cela, c'est-à-dire l'équilibre retrouvé. [...] Je te propose un titre, qui ne vaut rien sans doute : *Le langage des femmes* ».

Heureusement, Paul Robert n'a pas choisi ce titre ! Il n'en reste pas moins que cette dernière autobiographie le révèle en tant qu'être tout à la fois très affectif dans sa vie sentimentale et très rationnel dans sa vie de lexicographe et de chef d'entreprise, en permanente recherche d'équilibre entre ces deux plans, pour essayer de garantir les meilleures conditions d'élaboration de l'œuvre.

Il n'est pas fréquent que, dans l'histoire de la lexicographie, on puisse bénéficier de pareils témoignages autobiographiques. S'agirait-il de la marque d'un *ego* démesuré ? Il faut certes croire en soi pour concevoir, rédiger des dictionnaires, pour recruter et conduire une équipe prestigieuse, pour installer avec détermination et panache une gamme de dictionnaires et une maison d'édition reconnues comme une référence : « Je pense qu'on écrira sur moi dans l'avenir comme on le fait sur Littré ou Furetière » déclare sans ambages Paul Robert à Sophie Dumoulin, « Autant éviter que de futurs biographes commettent des inexactitudes ! [...] Je rapporte des souvenirs, des faits... » Et ce sont ainsi plus de 1000 personnes qui figurent dans l'index des noms propres... Encore espère-t-il n'avoir oublié personne déclare-t-il à Sophie Dumoulin !

1.2. Des origines familiales et géographiques essentielles aux yeux de Paul Robert

« Originaire du Dauphiné et d’Auvergne par son père d’Anjou et d’Acadie, du Béarn et de Lorraine par sa mère... » Ainsi commence l’article autobiographique du *Petit Robert 2*. Et Paul Robert de s’interroger, inquiet, dans la préface d’*Au fil des ans et des mots* : « À en croire Hippolyte Taine, toute œuvre n’est-elle pas déterminée par "la race, le milieu et le moment". » Nul doute ici que l’enfance de Paul Robert à Orléans-Ville a été fondamentale.

Le constat s’impose en effet : Paul Robert ne se considère ni comme un auteur de nulle part ni comme un fils de personne. Et il insiste tout à la fois sur « l’extrême diversité de ses origines », et notamment sur « sa petite patrie algérienne » et sur ses cocons familiaux, avec, au-dessus de tout cela, une figure tutélaire, celle de son père.

1.2.1. L’extrême diversité de ses origines

« Ce qui me frappe le plus, en considérant mes tableaux généalogiques, c’est l’extrême diversité de mes origines provinciales » déclare-t-il presque fièrement en ouvrant le premier chapitre des *Semilles*. Lire toute l’œuvre autobiographique de Paul Robert, c’est forcément, au détour d’une remarque, goûter au charme du voyage impromptu dans les régions et pays de ses ancêtres. Ainsi, lors de son second séjour au Canada, du 9 mai au 14 juin 1966, un professeur de l’Université de Sherbrooke l’interroge sur le fait qu’il ne lui semble pas avoir l’air d’un Français comme les autres. La réponse fuse spontanément et ne manque pas de charme : « Pourtant, répondis-je, nous sommes bien Français, tous les deux. Il est vrai que ma femme est d’origine polonaise et que je suis, quant à moi, un Français d’outre-mer, né en Algérie. Mes parents étaient de souche provinciale et mon grand-père maternel de mère acadienne. »

De la même manière, un arrêt à Gap, où s’impriment les premiers fascicules du *Dictionnaire*, suffit à lui donner l’occasion de « rappeler au *Dauphiné libéré* que, Dauphinois d’origine, c’est dans le Champsaur que j’ai conçu l’idée du Dictionnaire ».

Il y a en Paul Robert un émule indirect de Vidal de La Blache, insistant sur les relations fortes à établir entre la géographie physique et la géographie humaine. On surprend sur ce sujet Paul Robert formulant des généralités sur un ton presque professoral. « Contrairement à certains dires, le Français et, notamment le Parisien, reste profondément attaché à ses origines traditionnelles, même quand elles sont erronées. Tel se dit auvergnat alors qu’il est, en réalité, limousin. J’ai eu quelque mal à faire admettre à Jules Romains qu’il appartenait à l’Auvergne autant qu’à son Velay natal. »

Paul Robert est par exemple très fier d’avoir découvert les origines acadiennes de leur grand-mère Gouin. « Regard sur le passé, regard sur l’avenir » : cette formule conclusive de l’introduction des *Aventures et mésaventures d’un dictionnaire* reflète parfaitement l’état d’esprit du lexicographe-généalogiste. Dictionnaire et généalogie représentent avant tout des traits d’union. « Dauphinois et Auvergnat par mon père, j’appartiens du côté maternel à l’Anjou et à la Bretagne (Gouin), au Béarn (Capuran) et à la Lorraine (Duchosal) ainsi qu’à la Brie, la Normandie, la Touraine, le Poitou, l’Aunis et la Saintonge d’où provenaient mes ancêtres acadiens avant de s’allier, au XVIII^e siècle, à des Irlandais de bon sang (O’Neil-O’Brien)... Pareil mélange n’est sans doute pas fréquent, même parmi les descendants des anciens « colons » français » déclare-t-il fièrement.

Un autre constat est récurrent : dès que Paul Robert évoque une ville ou une personne, c’est instantanément pour en donner la situation ou l’origine géographique. Est-il au Québec, à l’Université de Sherbrooke, qu’immédiatement vient la référence : « Sherbrooke, capitale de l’Estrie, à 180 km à l’est de Montréal ». Évoque-t-il des professeurs d’Université qu’il considère comme des amis, et c’est aussitôt sans même y réfléchir les situer par rapport à leur ville de référence. Ainsi, en se remémorant le Colloque de Strasbourg en 1957, il énumère avec un bonheur presque enfantin ses nouveaux amis : « Je retrouve des amis auprès des professeurs de Strasbourg : Charles Muller, Georges Straka, Mlle Parent, des Français comme Bernard Quemada de Besançon, Pierre Gilbert de Kiel, Guiraud de Groningue ; des étrangers, Allemands comme Elwert de Mayence, Mario Wandruszka de Tübingen », et la liste se poursuit ainsi sur une dizaine de lignes.

Le terroir est à ses yeux fortement synonyme d’enracinement, Aussi, lorsqu’il évoque « l’écroulement » de sa « petite patrie algérienne », il est vital pour lui d’échapper à la vacuité d’un terroir de référence : « Il me restait ce sol ancestral pour ne point me sentir tout à fait déraciné. » Et

c'est aisément qu'il se laisse convaincre par Jacques Brunel, que la rédaction de son dictionnaire représente en définitive l'« œuvre d'un Français d'Algérie » et ce faisant, « après tout, une manière de servir ma petite patrie ».

Paul Robert s'est aussi montré très sensible au fait que le premier article de presse vienne d'Algérie le 20 mars 1950. « Paul Robert, s'exclame Edmond Brua, a reçu, en venant au monde, le nom d'un village d'Algérie. » Rappelons plus précisément que Paul Robert doit son prénom à celui de son oncle décédé en duel politique quelques mois avant sa naissance en 1910, un oncle qui fut maire d'Orléans-Ville.

De la même manière, André Billy, ne pouvait procurer un plus grand plaisir à Paul Robert lorsqu'il s'écrie dans le *Figaro Littéraire* du 8 juillet 1950 que « C'est d'Algérie que nous viendra le *Nouveau Littré* ».

L'Algérie ce sera aussi pour Paul Robert une grande famille de compatriotes « colons » prêts à le soutenir financièrement dans son projet. Mais Paul Robert trouvera aussi un très grand réconfort dans le fait que « des centaines et des centaines de Musulmans se sont joints aux Européens pour rendre un dernier hommage à mon père. » Et d'ajouter, presque avec reconnaissance, dans *Le grain et le chaume*, qu'« on murmure que le F.L.N., lui-même, aurait exceptionnellement levé l'interdiction. »

1.2.2. Le sens de la famille

Il faut évoquer ici le rôle tutélaire de son père. Au décès de son oncle, le père de Paul Robert se retrouve en effet brusquement chargé d'élever six neveux s'ajoutant à ses cinq enfants. Paul en était le benjamin et il occupait donc une position idéale pour bénéficier de la pleine famille.

Ce sentiment d'une très grande famille n'est pas artificiel. Tout au long de sa carrière d'éditeur, on le verra accueillir ses frères ou ses cousins pour exercer telle ou telle responsabilité dans l'entreprise.

Il aime à faire remarquer que l'équipe même qu'il conduit revêt les caractéristiques d'une famille. Lorsque vient, par exemple, le moment de fêter le succès du *Supplément* en octobre 1970, Paul Robert appréciera particulièrement la formule lâchée par Alain Rey concernant la « famille Robert ». De la même manière, lorsqu'il fera connaissance des descendants de Littré, c'est pour s'exclamer, ému, que ces derniers l'on reçu comme un fils.

Contrairement à la mère peu citée dans les autobiographies à l'inverse de la Tante Jeanne, qui lui a tenu lieu de « seconde mère » en guidant ses études et ses lectures, le père représente une véritable figure tutélaire à laquelle Paul Robert fait référence tout au long de ses trois autobiographies, à commencer par l'article de dictionnaire où il le cite entre parenthèses : « (Joseph Robert, industriel, président des assemblées algériennes de 1919 à 1945). » On notera ici son souci d'insérer l'histoire familiale dans l'histoire de l'Algérie et de ses institutions.

Paul Robert insiste dans les autres autobiographies sur le fait que son père aurait pu poursuivre ses études, mais que c'est la vie active qui l'attirait, avec déjà un goût prononcé pour l'entreprise, un goût que l'on retrouvera chez son fils, « entrepreneur » de dictionnaires. Paul Robert prend toujours soin de distiller les petits détails qui soulignent les liens solidement tissés entre le père, homme entreprenant et de confiance qui devient président des assemblées algériennes, et le fils, lexicographe et éditeur tout aussi entreprenant. Au lycée, glisse Paul Robert dans *Les Semailles*, son père essayait déjà « de se distraire en s'absorbant dans la lecture... des dictionnaires ». Les points de suspension jouent le rôle de clin d'œil : le père préfigurait bien le fils, nous laisse-t-il entendre. Dans le même esprit, un peu plus loin, Paul Robert se montre soucieux de donner de son père l'image d'un homme de lettres qui s'ignore. Le bon fils qu'il aime à être devient alors celui qui prolonge les talents non exploités du père. « Cet apprenti meunier utilisait ses loisirs à lire ou plutôt à dévorer tout ce qui lui tombait sous la main. Chose curieuse, il avait une prédilection pour les dictionnaires et les chroniques sur le langage – ce qui, de fort loin, peut annoncer ma vocation tardive de lexicographe ! »

L'aval de son père lui est essentiel, Paul Robert confie ainsi combien il a été touché par la réponse de son père devant ses premiers succès : « Sa joie et sa fierté me délivraient d'un doute pesant. J'avais intimement besoin de son approbation, de son adhésion profonde dans la tâche à laquelle je m'étais voué. Je les obtenais enfin. » Et lorsque son père décède le 3 octobre 1958, Paul Robert s'écrie qu'il ne recevra plus « de ses belles lettres, affectueuses et enrichissantes » auxquelles il était habitué depuis vingt ans.

1.3. La formation plurielle du lexicographe-éditeur

La suite de l'article du *Petit Robert 2* donne d'emblée le ton. Apparemment, rien ne prédestinait en effet Paul Robert à devenir l'un de nos plus grands lexicographes-éditeurs. « Il fit ses études de droit à Alger (où il fut avocat et président de l'A.G. des étudiants), puis à Paris. Il reçut la médaille d'or de l'Académie d'agriculture pour sa thèse d'économie politique (*Les Agrumes dans le monde*), publiée en 1947. Dès 1945, il s'orienta vers la lexicographie. »

Pourtant, sans le savoir, Paul Robert allait se forger une expérience qui lui serait particulièrement utile dans la carrière d'éditeur-lexicographe. Son intérêt pour l'économie agricole, la thèse qui suivra ses études de droit, son expérience de président de l'Assemblée Générale des étudiants, construiront le lexicographe-éditeur à venir. S'y ajoutera alors une autre dimension décisive : son expérience linguistique en tant qu'interprète occasionnel et amateur éclairé de la langue anglaise.

1.3.1. L'enfant, chef d'entreprise agricole, en herbe...

Dès l'âge de huit ans, l'enfant s'enthousiasme pour l'élevage et notamment pour la porcherie et les animaux de la ferme qu'il côtoie.

D'emblée, le garçonnet ne se comporte pas comme un enfant ordinaire. À la manière d'un futur lexicographe, il commence par se documenter, en consultant des livres sur l'élevage des volailles et des moutons, en s'informant sur le prix des œufs, du lait, du beurre, etc. Il ouvre même un livre de comptes pour noter ses spéculations sur la ferme. On reconnaît là en fait le fils de famille aisée habitué à entendre parler de projets à financer, par la banque Robert par exemple... En réalité, Paul Robert gomme dans ses mémoires la grande aisance financière dans laquelle se passe son enfance.

Le chef d'entreprise en herbe grandit dans un milieu qui n'a pas peur de l'argent, les colons pionniers ont appris à investir, et le petit Paul ne dépare pas dans cette culture économique audacieuse. Elle le portera au moment où il faudra fonder une société financière pour soutenir son projet.

1.3.2. L'étudiant hyperactif soucieux de bien écrire

Après l'enfant, vient l'étudiant. Le bac « philo » passé à dix-sept ans, Paul Robert suivra l'espace de quelques mois un double cursus, licence de droit et cours de l'Institut agricole. Dans l'accablement qui suit le décès brutal, en 1932, de sa mère et de sa sœur, Paul Robert accompagne son père aux États-Unis et au Canada pour l'aider dans une mission d'étude sur les problèmes hydrauliques agricoles. Ce voyage est déterminant pour le jeune homme de vingt-deux ans qui, au-delà de quelques amourettes, s'initie à l'économie agricole moderne. Des jeux *in vitro*, de l'enfant *éleveur*, on passe à l'observation directe, *in vivo*, de l'économie la plus moderne du monde.

Vient le moment de choisir un sujet de thèse, ce sera dans le droit fil de son expérience, l'économie des agrumes et cette thèse² sera propédeutique à l'œuvre lexicographique.

- Tout d'abord, parce qu'elle lui fait faire œuvre de documentaliste, dépouillant force développements sur le sujet, avec en annexe un constat désolé : les dictionnaires existants lui sont, dit-il, « d'un piètre secours ».

- Ensuite, parce qu'il s'agit d'apprendre à écrire et à surmonter un handicap. Si Paul Robert n'a de cesse de signaler ses succès féminins, il n'hésite pas en effet à avouer ses difficultés de rédaction : « ...l'élaboration et la rédaction de la thèse, dit-il, me mettent aux prises avec des difficultés rencontrées tout au long de mes études. Écrire, même quand il s'agit de s'exprimer simplement, clairement, [...] m'a toujours semblé un art des plus difficiles. »

² Dans la thèse de Paul Robert éditée en 1947, il y avait un lexicologue qui s'ignorait. Au-delà en effet de la « remarquable synthèse » et de la « scrupuleuse précision de la documentation », évoquées par le préfacier, autant de compliments pouvant d'ailleurs s'adapter parfaitement au dictionnaire, l'*Introduction* s'ouvrait par une définition du mot *agrume*. L'Académie française y était citée, et, hasard ou prémonition, le mot *analogie* était déjà prononcé à propos de la *citriculture*, un mot construit, disait-il, par *analogie* avec « viticulture ». Ajoutons que le lexicographe Paul Robert n'hésitera pas au moment de définir le mot « agrume » dans le *Dictionnaire alphabétique et analogique* à offrir une citation puisée dans sa propre thèse. En somme Paul Robert par lui-même !

L'aveu de ce handicap revient souvent. En réalité, il ne serait pas absurde de prétendre que l'idée d'élaborer un dictionnaire est en partie issue de cette forme d'impuissance à écrire comme il le voudrait. « Je ressens la pauvreté de mon vocabulaire et comprends les tourments d'un Flaubert ». « Le démon de l'écriture [...] me poussait à imaginer des romans ».

Tombe alors un aveu : « L'idée de mon futur dictionnaire commençait à cheminer en moi [...]. Je compulsais fréquemment le vieux *Littré* et les six volumes du *Larousse du XX^e siècle*, mais je n'y trouvais généralement pas ce que j'y cherchais, c'est-à-dire les associations des mots les uns avec les autres. » À la façon de l'agriculteur qui fabrique lui-même l'instrument qui lui est nécessaire pour une tâche précise, Paul Robert envisage alors tout simplement de forger l'outil dont il aura besoin.

Au moment de conclure le grand dictionnaire, Paul Robert n'a pas oublié ce handicap premier : « À force de manier les mots, j'ai acquis plus d'aisance dans l'expression de ma pensée. » Le grand dictionnaire serait-il aussi l'œuvre réparatrice d'un grand autodidacte ?

1.3.3. Une expérience formatrice : la présidence à l'A.G. des étudiants

Élu en 1931, président de l'A.G. des étudiants de l'Université d'Alger, Paul Robert va profiter de cette fonction pour acquérir une expérience de meneur d'hommes fondatrice à trois titres pour le futur lexicographe-éditeur.

Il bénéficiera tout d'abord d'une formation d'orateur. Le jeune avocat stagiaire a dû en effet convaincre, pour être élu, comme il devra le faire pour promouvoir son dictionnaire.

Il entretiendra ensuite au sein de cette A.G. une éthique fondée sur l'amitié, la probité. Le lexicographe se refusera plus tard aux coups bas dans l'univers concurrentiel de la lexicographie. Il se refuse aussi à appartenir à quelque parti politique que ce soit, fidèle à « sa ligne de non ingérence ».

Il y déploie enfin une capacité particulière, celle consistant à réaliser un projet que d'autres ont laissé en panne, en l'occurrence, la Maison des étudiants. Le grand *Dictionnaire* de la langue publié par sa Société du « Nouveau Littré » correspond bien de fait aussi à la volonté d'aboutir là où d'autres ont échoué. Créer cette Maison des étudiants c'était par ailleurs apprendre à démarcher financièrement comme il devra le faire pour assurer l'avenir de son entreprise lexicographique.

1.3.4. L'expérience décisive du traducteur anglophile

Deux éléments fondamentaux sont à prendre en compte pour comprendre l'œuvre lexicographique de Paul Robert : son goût pour l'apprentissage de l'anglais et son expérience de traducteur.

Il faut d'abord se souvenir qu'une fois la thèse soutenue, Paul Robert reprend par plaisir l'étude de l'anglais au cours de l'été 1945, mesurant l'insuffisance de son vocabulaire. La consultation des dictionnaires est alors à nouveau évoquée. Il y recherche en effet les nuances entre synonymes pour des mots-clefs tels que *regarder*, *voir*, *écouter*, *entendre*. « La difficulté de trouver des équivalents précis, à mille termes techniques étrangers, écrit-il, [...] me faisaient ressentir plus que jamais l'absence d'un dictionnaire français permettant de passer d'une idée simple à l'expression la plus adéquate, la plus juste. »

C'est au cours de l'été 1932 que Paul Robert a débuté son expérience déterminante de traducteur, lors du voyage effectué aux côtés de son père en Californie et au Canada, où il joue le rôle d'interprète.

Quant à la mobilisation de 1939, elle fera de Paul Robert un traducteur d'un autre ordre puisqu'il deviendra « chiffreur », c'est-à-dire décodeur confronté aux mystères de la cryptographie militaire. Le voilà « promu, dit-il, spécialiste ès codes mécaniques et lexicographiques ! ». « Curieux présage, ajoute-t-il, je suis chargé, au printemps 1940, d'élaborer un dictionnaire du chiffre et d'en surveiller personnellement la composition typographique ! » Forcément sensibilisé à la comparaison des systèmes, l'idée de l'analogie naît déjà confusément de cette expérience linguistique.

En octobre 1945, alors même qu'il ressent « une sorte d'illumination » quant au principe de l'analogie à trouver dans la définition des mots, il affirme une fois de plus combien c'est par l'étude de l'anglais qu'il a été conduit à s'intéresser aux rapports sémantiques entre les mots dans la langue française. « Je songe un instant à mettre en œuvre ma méthode, en anglais aussi bien qu'en français, d'une manière sommaire mais simultanée. Un instant seulement, car le précepte de Descartes me conduit inconsciemment à diviser les difficultés en parcelles. Je dois donc, en premier lieu, aborder l'analyse du vocabulaire français, avant de passer à celle du vocabulaire anglais. »

Paul Robert insiste : « Comme je l'ai écrit dans mon avant-propos, l'anglais, décidément, va jouer un rôle dans ma carrière [...]. Le vocabulaire [de la langue anglaise] est tellement étendu qu'il est malaisé de l'emmagasiner dans sa mémoire, et c'est alors que, lisant des romans, des livres d'histoire, j'utilise des dictionnaires monolingues dont certains m'ont été donnés par des amis américains et je ressens confusément le besoin d'un dictionnaire qui me permettrait par l'analogie, par l'association d'idées, de regrouper les mots selon les idées. »

Paul Robert range alors en colonnes quelques termes d'un vocabulaire usuel relatifs à l'action de regarder, de voir, d'écouter, d'entendre. Il compare ainsi l'anglais au français et constate qu'il aboutit à des listes de verbes beaucoup plus longues en anglais qu'en français, conformément à la double origine du vocabulaire anglais, anglo-saxonne et latino-française. Jaillit soudain l'idée forte, l'analogie. Ce sera l'idée première de l'architecte-lexicographe.

La formation faite, les fondations théoriques étant posées, Paul Robert peut maintenant s'épanouir en tant que lexicographe-éditeur.

1.4. Le lexicographe-éditeur

Reprenons ici la définition autobiographique du *Petit Robert 2* : « Dès 1945, il s'orienta vers la lexicographie et entama seul l'élaboration de son *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, couronné par l'Académie française sur présentation d'un premier fascicule (1950). Il fonda avec quelques amis sa propre maison d'édition en 1951 et s'adjoignit à partir de 1952 une équipe de collaborateurs (A. Rey, secrétaire général depuis 1959, J. Rey-Debove, H. Cottez, ...), qui l'aida à rédiger et à achever l'œuvre (1964). »

Le décor est campé : le passionné des mots se mue en grand architecte lexicographe-éditeur de dictionnaires. Quelles sont alors les qualités particulières mises en œuvre ?

1.4.1. Un faisceau de qualités garantissant le succès du projet

Tout d'abord, Paul Robert a indéniablement une parfaite conscience de son rôle, comme en témoigne la métaphore qui est la sienne : « l'architecte et les maçons ». Tel est en effet le titre qu'il se donne au moment où naît le dictionnaire avec ses tout premiers collaborateurs tels qu'André Muller, Mme Deschepper et Georges Pouzet.

Les conseils qu'il donne alors par courrier correspondent déjà aux plans précis de l'architecte, avec l'esprit du monument lexicographique à édifier. On est confondu par le talent pédagogique de Paul Robert qui explique si patiemment et précisément son projet, depuis ses origines jusqu'à chaque étape à franchir assortie des tâches à accomplir. On s'explique ici l'homogénéité exceptionnelle que présente le *Dictionnaire alphabétique et analogique* du premier au dernier tome. Paul Robert avait souhaité devenir professeur de Droit : il en avait la rigueur et la clarté.

Ensuite, Paul Robert se montre excellent dictionnariste, entendons par là qu'il sait parfaitement assurer et programmer le devenir concret du projet. Ainsi, Paul Robert sait compter et donc prévoir : « Quand je songe aux six cent soixante-seize séries de reports, auxquelles vont m'entraîner les vingt-six lettres de l'alphabet, vingt-six fois multipliées chacune par chacun, je me trouve soudain face à face avec la tâche colossale que je me propose d'accomplir » : quinze années de travail.

Il sait aussi trouver des formules économiques de travail. À la manière de Littré qui avait connu un choc du même ordre, Paul Robert se souvient ainsi parfaitement avoir failli être renversé en découvrant, lors de l'une de ses promenades favorites, « un cadre alphabétique tout simple [...] qui valait bien quelque écorchure ou même quelque contusion ! »

Paul Robert sait enfin monter un projet financier en rassurant les bailleurs de fond. Il a très bien compris qu'on ne peut édifier un grand projet de ce type sans toutes les garanties que donne un début de notoriété. « Avant de créer une société nouvelle, déclare-t-il encore fallait-il obtenir de nombreux concours et, d'abord, l'appréciation de hautes personnalités littéraires. »

Pour ce faire, deux documents sont mis en œuvre : le spécimen publié en décembre 1949, c'est-à-dire les premiers articles de la lettre A, avec pour premier titre le *Dictionnaire général des mots et des associations d'idées*, et un petit essai intitulé *Divertissement sur l'amour* concocté sur le thème forcément séduisant de l'« amour » à partir des citations glanées pour l'article « amour ». Il expédie le

tout à des académiciens, des professeurs, et des journalistes. Ce sont les trois catégories d'intellectuels sur lesquels il comptera constamment pour la promotion de ses dictionnaires.

1.4.2. L'envol du projet et le recrutement d'une équipe

Georges Duhamel, dès la lecture de ce que lui envoie Paul Robert, s'écrie avec enthousiasme qu'il s'agit du *Nouveau Littré* : la formule a un tel succès, que le lexicographe naissant intitulera ainsi la Société qu'il crée en février 1951.

En juin 1950, le premier fascicule obtient le prix Saintour de l'Académie. Le titre définitif du dictionnaire est alors arrêté : *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* avec pour sous-titre *Les mots et les associations d'idées*. « Notre Littré, désormais c'est le Robert ! » s'écrie Daniel Rops. La première bataille, celle de la reconnaissance était gagnée.

Il faut maintenant gagner la bataille de l'argent. Le dictionnariste de talent fait alors flèche de tous bois et de tous ses amis pour trouver l'argent nécessaire. L'objectif est atteint au début de l'année 1952, le lexicographe-éditeur peut en effet afficher douze millions de francs rapportés par les souscriptions, avec l'assurance d'une progression régulière.

Le dictionnariste peut désormais enfin penser à la lexicographie en recrutant de vrais « collaborateurs », « un phalanstère de jeunes linguistes » dira André Billy à qui l'on doit cette formule. Ce mot-valise qui associe la *phalange* fouriériste et le *monastère*, se prêtait évidemment bien à la description de l'équipe réunie autour de Paul Robert. Aux « auxiliaires » d'un certain âge, dispersés en France et reliés postalement à Paul Robert, vont faire place de jeunes « collaborateurs », réunis efficacement en un seul lieu, sous la responsabilité immédiate de l'auteur.

Paul Robert a recruté ses « collaborateurs » de manière démocratique, à travers un concours annoncé dans *Le Monde* et *Le Figaro*. Allaient naître de grands lexicographes, Alain Rey, « jeune homme de vingt-quatre ans, frais émoulu de la Faculté des Lettres et de l'École des Sciences politiques de Paris », bientôt rejoint par Josette Debove. Avec Henri Clot, Olivier Cotinaud, sans oublier Henri Cottez, le phalanstère de jeunes linguistes entrainé dans l'histoire.

Souligner que Paul Robert vient d'avoir quarante-trois ans et que ses collaborateurs ont moins de trente ans n'est pas inutile si on veut comprendre le souffle qui anime ce « phalanstère ».

1.4.3. Du patron à l'ambassadeur

En fait, le chef d'équipe qu'est devenu Paul Robert n'est pas homme de conflit et rien ne lui sied mieux qu'une atmosphère amicale à laquelle il tient par essence. Il découvre avec ses « collaborateurs » le bonheur « d'une ruche ». « Je répétais souvent », déclare-t-il comme pour bien s'imprégner de son nouveau rôle, « que je me considérais comme le capitaine d'un navire que je mènerais à bon port avec le concours de tout son équipage. »

Le « patron » commence cependant à percer sous le « capitaine » du navire. Au moment où Alain Rey et Josette Debove se marient, le 10 septembre 1954, il leur écrit en effet un petit mot de « patron » : « Comme j'aimerais pouvoir vous écrire : "Ne vous en faites pas et rentrez le 10 octobre !" Mais nous avons un patron qui a un dictionnaire à la place du cœur. Je l'ai interrogé : il n'a que le mot *fascicule* à la bouche. » Se présentant ainsi au second degré, il commence à endosser le rôle de « patron » que sa position d'embauteur implique.

En 1955, les événements politiques graves se déroulant à Casablanca, l'installation à Paris avec des « interphones » dans chaque bureau, l'accélération du rythme de travail, tout cela confirme le « patron ». « Bravo Patron ! » Tel sera le petit mot couvert de la signature de tous ses collaborateurs que Paul Robert trouvera sur son bureau, le lundi 29 juin 1964. La veille en effet, il venait de rédiger le dernier article, *zygomatique*, du dictionnaire.

Patron, il l'était bien en effet. D'abord, parce qu'il avait su choisir chaque membre de l'équipe, sur de vraies qualités, ensuite parce qu'il a toujours joué le rôle de régulateur nécessaire à la survie d'une équipe, enfin, parce qu'il savait attribuer du travail à chacun selon ses talents. Il savait les dénicher et assurer une descendance scientifique exceptionnelle : on les a déjà nommés, mais se souvient-on que Bernard Pottier et Jean Girodet travaillèrent un temps aussi pour lui.

Cette équipe prestigieuse avec Alain Rey et Josette Rey-Debove va désormais se faire connaître et nous séduire de colloque en colloque. Colloque de Strasbourg, Congrès international de linguistique et de philologie romane, etc. Paul Robert les y avait encouragés. « J'estimais, déclare-t-il,

que leur notoriété grandissante auprès des linguistes n'était pas seulement une consécration de leurs mérites mais qu'elle contribuait aussi à faire mieux connaître le *Robert*. »

La reconnaissance universitaire des collaborateurs de Paul Robert ne fait plus alors aucun doute. Le « patron » a su faire naître des talents et les inciter à s'imposer dans un milieu universitaire pas acquis d'emblée.

Le *Petit Robert 1* puis 2, vont paraître dans la foulée, mais Paul Robert garde toute la lucidité d'un chef d'entreprise qui sait que le succès commercial ne tient pas qu'à la qualité du produit. « De maître d'œuvre, j'allais me muer jusqu'à la fin de l'année en maître des cérémonies, en ambassadeur du *Robert* et, si j'ose dire, en une sorte de "vedette du monde des livres". » « Je reste convaincu, poursuit-il, que mon activité de conférencier, d'ambassadeur itinérant du *Robert* est indispensable à côté de celle de l'auteur, pour faire connaître mon œuvre au grand public et procurer à mon entreprise les ressources nécessaires à la fabrication du *Petit Robert*. » Et il évoque alors le rite d'ambassadeur auquel il se soumet, non sans bonheur d'ailleurs : « Conférence de presse, causerie à l'université, dans les établissements scolaires, interviews avec les journalistes régionaux, émissions à la radio et, le cas échéant à la télévision, sans parler de réceptions en qualité d'invitant ou d'invité », tel est son programme quotidien.

Une telle énergie déployée fait comprendre le succès d'un ouvrage qui, somme toute, aurait parfaitement pu ne pas s'installer aussi impérialement et durablement en tant que grand dictionnaire de langue.

1.5. Quelques remarques incidentes sur l'homme Paul Robert

1.5.1. La quête amoureuse de Paul Robert : un catalyseur ?

On ne peut s'empêcher en effet en lisant les mémoires de Paul Robert d'évoquer sa permanente quête amoureuse. « Je ne puis supporter d'être un mal-aimé » déclare-t-il ainsi au détour du mauvais souvenir relaté dans *Le grain et le chaume* à propos de sa première épouse, Lucienne, qui semble lui échapper. Quelques années plus tard, en 1959, évoquant une nouvelle conquête, Diane, il rappelle « son horreur de l'isolement ».

De fait, Paul Robert ne se supporte pas seul, et on le trouvera toujours accompagné d'une femme qui le rassure. Sa vie sentimentale est pleine de rebondissements. Tout commence avec Lucienne, femme aimée dont il aura un fils, Philippe, et des petits-enfants, dont Jérôme Robert, à qui l'on doit cette belle attitude consistant à ne pas laisser s'éteindre dans l'anonymat facile des dictionnaires éponymes la mémoire de son grand-père. Le couple initial se séparera... Il est difficile de vivre avec un homme qui pense sans cesse à son dictionnaire...

Elisabeth, Fabienne, Solange, Line, Diane suivront : le récit de son existence est étonnamment émaillé de prénoms féminins qu'il n'est pas rare de voir conjuguer au cours de la même période, dans une sorte de jeu de cache-cache : « L'incohérence de ma vie sentimentale ne prendrait fin qu'à la longue » s'exclame-t-il dans *Le grain et le chaume*.

« L'instabilité de ma vie sentimentale n'a pas, d'impact sur mon travail » déclare en fin de vie l'impénitent lexicographe amoureux. Dix ans plus tôt, en 1954, la réflexion est de même nature : « Les soucis de ma vie privée grignotaient une part de mon temps, mais ne me détournaient pas de mon travail. » En vérité, à la lecture d'*Au fil des ans et des mots*, on peut au contraire se demander si la permanente recherche d'équilibre affectif ne constitue pas pour Paul Robert un catalyseur de premier ordre. Sa rencontre avec Wanda, « le vendredi 14 septembre 1962 », définit une sorte de terme dans la longue errance sentimentale de Paul Robert. Wanda, « mélange de douceur souriante et d'énergie un peu farouche et parfois agressive » va séduire Paul Robert qui aura trouvé chaussure à son pied, à moins que ce ne soit l'inverse. Dès lors, le lexicographe est sous une influence forte, pris en main, en quelque sorte.

1.5.2. Le besoin d'un réseau d'amis sincères

Un autre besoin est criant : celui de tisser un réseau d'amis. À son insu, le mot simple « ami » et tous ses dérivés morphologiques reviennent constamment dans les autobiographies de Paul Robert. Les « bons amis », les « solides amitiés » la « pression amicale », la « grande amie » qui lui fait rencontrer André Billy, son installation à Alger est réglée « grâce à un vieil ami de mon père », les

« amis » sollicités pour recueillir les premiers fonds, son « ami d'enfance », André Solaris. La liste des amis est sans fin.

Ce sont aussi des « amis » universitaires qu'il pense avoir gagnés au Colloque de Strasbourg. Quant aux journalistes, il n'a cessé d'en faire des « amis » qui lui rendent bien sa cordialité dans d'innombrables articles élogieux.

En réalité, on s'expliquerait mal le succès rapide du lexicographe-éditeur sans cette dimension qu'il a su donner à l'amitié avec, à cet égard, toutes les caractéristiques des « pieds noirs », désireux de constamment s'enraciner dans un réseau d'amis prêts à soutenir et l'homme et ses projets. L'Algérie, chaleureuse, coule dans ses veines.

Ce n'est pas accidentel si en avril 1961, à la faveur d'une conférence, « la cordialité chaleureuse » de son auditoire l'amène à conclure sur le thème de l'amitié et de l'amour ». Ces deux sentiments sont en effet au cœur de sa personnalité.

On l'oublie donc trop souvent : le premier réseau d'amis tissé pendant l'enfance, l'adolescence et la vie étudiante, au cœur de l'Algérie, le second réseau tissé au cours de l'élaboration du dictionnaire auprès des académiciens et des journalistes en tout premier, autour des professeurs ensuite, enfin le troisième réseau, plus diffus mais néanmoins réel, issu des nombreuses tournées de « propagande » de Paul Robert, ces trois réseaux se fondent bel et bien en un seul aux yeux de Paul Robert. Ils définissent en effet, selon sa formule « les amis du Robert ». Cet immense réseau, constitué sans aucun doute l'un des substrats majeurs du succès indiscutable de l'œuvre robertienne.

1.5.3. Un naturel partiellement candide et un optimisme délibéré

Il faudrait aussi développer sur le thème du naturel partiellement candide de Paul Robert et sur son optimisme délibéré. Tous les témoignages concordent : une part de la séduction qu'il exerce repose en effet sur cette manière d'être, très douce, bienveillante et sans aucune agressivité, démarquant une grande attention à ce qui lui est dit.

Maurice Rheims dira de lui qu'il avait « le même genre de regard que Pompidou, à la fois terriblement attentif, empli de malice et démuné de méchanceté ». Le regard particulier de Paul Robert revient en effet assez souvent dans le souvenir qu'il a laissé aux personnes qui l'ont rencontré. Ainsi en est-il de Bernard et Gabrielle Quemada qui, le recevant en ami, sont frappés par ce regard sincère, doux, inspirant la confiance.

On peut cependant deviner que, sous le rêveur à l'écoute des autres, se cache le passionné déterminé que rien ne peut détourner de ses décisions. « Le candide que je suis ou que j'apparais à l'heure du tournant décisif », s'exclame-t-il à propos de son projet lexicographique « se lance un défi : le rêveur réussira, vous le verrez, vous tous qui en doutez ! » Il y a du Rastignac chez Paul Robert qui croit en lui, en homme candide mais lucide, en rêveur sachant rester réaliste.

2. QUELQUES EXTRAITS DES PREMIERS « CONSEILS AU LECTEUR »

« Conseils au lecteur, pour tirer le meilleur profit du Dictionnaire *Robert* », tel est le titre du document de six pages envoyé aux souscripteurs, à mi-parcours de la publication.

On en donnera ici quelques extraits assortis de commentaires très rapides. Cinq subdivisions organisent le propos de Paul Robert, s'adressant donc, à la manière laroussienne, « au lecteur » à qui il présente son œuvre : « 1. Si vous cherchez un mot à l'ordre alphabétique » ; « 2. Datations » ; « 3. Définitions et classement de sens » ; « 4. Exemples et analogies » ; « 5. Citations ».

Les rubriques essentielles qui fondent un dictionnaire s'y trouvent ainsi d'emblée clairement énoncées et l'on ne manquera pas de louer le caractère à la fois amical et professionnel de Paul Robert, soucieux d'offrir au lecteur toutes les clefs de son ouvrage mais aussi, d'une certaine façon, de le former pour devenir un lecteur efficace. Paul Robert s'y révèle fin pédagogue et homme de lettres très averti. D'une certaine manière, ce document reflète la personnalité du lexicographe, homme affable, communicant, à la fois souriant et sérieux.

Le texte commence sans préalable, sans introduction particulière, par le premier point, en s'adressant directement à son lecteur : « Si vous... »

2.1. « Si vous cherchez un mot à l'ordre alphabétique »

Pareille amorce est habile, elle permet de rappeler, d'une part, que le dictionnaire est « alphabétique », avant d'être analogique et, d'autre part, que se servir de cet ordre conventionnel et pratique correspond à un premier réflexe, acquis scolairement.

Sans l'annoncer en tête de cette première subdivision, il procède en évoquant tout d'abord les mots que l'on trouvera dans son dictionnaire, pour ensuite commenter le fait qu'il y a des mots que l'on n'y trouvera pas.

2.1.1. Le promoteur de l'analogie ne manque pas de rappeler immédiatement que passer par l'ordre alphabétique, par essence arbitraire, suppose cependant pour garantir une certaine efficacité l'aménagement de celui-ci en fonction d'une logique morphologique, dès lors qu'on souhaite mieux rendre compte d'une langue à décrire. « Noter que de nombreux dérivés (*Der*) ou composés (*Comp*) sont traités à la suite du mot simple dont ils sont issus étymologiquement », précise-t-il dès le départ. Ainsi trouvera-t-on « *Inexécutable* à la suite de *Exécutable* ». Et anticipant sur ce que proposera plus tard Josette Rey-Debove avec le *Dictionnaire méthodique* (1985), Paul Robert rappelle par ailleurs que « quelques mots savants tirés du grec ou du latin sont rattachés à un article principal ». Par exemple sous l'entrée *Exo-*, se repérera « *Exoascus, exogamie, exogène, exosmos, exothermique* ».

Il n'est sans doute pas innocent que Paul Robert, environné tout au long de son enfance par la langue arabe – dont il est impossible qu'il n'ait pas perçu quelques aspects – soit sensible à l'approche sémantique (analogique) et morphologique (bases et affixes) des mots, ces deux principes étant très prégnants dans la langue arabe et plus largement dans les langues sémitiques.

Après avoir attiré l'attention sur les dérivés insérés à la suite du mot qui fait l'objet d'une entrée, Paul Robert est naturellement conduit à évoquer un type particulier de dérivés, les participes présents et passés, qui restent traités comme cela se doit dans l'article consacré au verbe qui leur a donné naissance, « à moins qu'ils aient pris une valeur adjectivale ou substantivale » suffisamment caractérisée pour faire l'objet d'un article à part. Enfin, l'emploi pronominal des verbes « est généralement étudié à part, à la suite de la forme transitive ou intransitive ».

Tout cela relève certes des pratiques traditionnelles, mais montre clairement combien Paul Robert tout en respectant la tradition, sait y ajouter une dimension pédagogique. Il convenait en effet d'avertir tous les lecteurs que certains mots se trouvent dans des sous-entrées, au sein d'un article. Pierre Larousse avait une formation d'instituteur, il conviendrait de se souvenir que Paul Robert souhaitait être professeur de droit. Tous deux ont l'esprit de recherche et le goût de l'enseignement.

2.1.2. Méthodiquement, il aborde ensuite le second cas qu'il faut envisager : le mot recherché « ne figure pas dans le Robert ». C'est l'occasion pour le grand lexicographe de rappeler à son ami lecteur que « ce dictionnaire pas plus que les autres ne donne *tous* les mots de la langue. »

Ce qui frappe chez Paul Robert, c'est qu'il ne cherche jamais à tromper le lecteur, et peut-être dans le droit fil de son amitié avec Bernard Quemada, grand historien des dictionnaires, il rappelle alors utilement qu'« il fut un temps à l'époque de Louis-Philippe, où les lexicologues semblaient disputer une course au mot nouveau. Tel prospectus promettait 150 000 mots, tel autre un million d'articles ! » Il fait en effet ici référence à la première moitié du XIX^e siècle riche en dictionnaires de qualité souvent médiocre mais dont la nomenclature pléthorique aboutissait à ces ouvrages que Bernard Quemada a appelé judicieusement des « accumulateurs de mots ».

Paul Robert est alors bien conscient qu'une telle attitude, si on la projetait dans la seconde moitié du XX^e siècle, serait impossible à gérer lexicographiquement. « De nos jours », précise-t-il, « la liste des termes scientifiques et techniques ne cesse de s'allonger : leur nombre est immensurable [incommensurable] ». Un seul exemple est donné, et l'exemple reste imparable : « Un seul ordre de poissons, celui des *acanthoptérygiens*, comprend plus de 3000 espèces, dont les noms ne peuvent figurer au complet dans un dictionnaire général. »

Une telle situation rend donc nécessaire des choix et avec la modestie qui s'impose, Paul Robert avoue que tout choix est « délicat » et « suppose des lacunes plus ou moins graves », ce qui appelle nécessairement « des retouches à introduire dans un *Supplément*. »

Il va sans dire qu'au demeurant, et Paul Robert ne manque pas de les énumérer, « des préfixes courants tels que *dé, in, re* ou *ré*, ou des prépositions comme *contre, entre, inter, sous, sur*, etc., permettent de créer, pour ainsi dire à volonté certains composés que bien des dictionnaires n'enregistrent pas, mais que tout Français peut immédiatement comprendre ». Et Paul Robert de

signaler que l'Académie française en sa huitième édition n'a pas retenu, par exemple, le composé *sous-estimer*.

C'est immédiatement l'occasion pour Paul Robert de valoriser son dictionnaire, en achevant cette première partie par un commentaire intéressant à propos de ce qu'on appellera plus tard des syntagmes figés, et que Paul Robert en lexicographe pionnier a bien repéré dans leur principe, en les appelant des « formations spontanées qui finissent par entrer dans l'usage ». Ainsi en est-il de la formule « Entre-deux-guerres ».

On le constate aisément : l'homme de lettre et le linguiste cohabitent dans la même personne dès qu'il s'agit de décrire la langue française. Et c'est habilement qu'il a d'abord rappelé que l'ordre alphabétique est à interpréter pour repérer des mots dérivés ou composés qui n'ont pas d'entrée spécifique, puis alerté sur le fait que tous les mots de la langue ne peuvent se retrouver dans un dictionnaire, pour enfin en guise de clin d'œil montrer qu'on y dénicherait des « formations spontanées » qu'on ne croit pas pouvoir trouver dans le dictionnaire comme « entre-deux-guerres ».

2.2. « Datations »

Il faut s'en souvenir : Émile Littré, le modèle de Paul Robert, avait pour objectif premier l'histoire de la langue française et, de fait, l'étymologie revêtait la plus grande importance pour le tenant de la linguistique historique qu'il était et le positivisme qu'il revendiquait.

Paul Robert reste tout aussi sensible à l'aspect historique de la langue, et il tient en l'occurrence son rôle de lexicographe traqueur de l'attestation la plus ancienne d'un mot. Cela, non sans avoir la modestie qui sied : « Les dates indiquées entre parenthèses au début ou dans le corps des articles représentent non pas la date réelle d'apparition dans la langue – fait le plus souvent indéterminable –, mais l'emploi le plus ancien qui ait pu être observé. » Il est en effet important de rappeler sans cesse au lecteur d'un dictionnaire qu'il ne s'agit que d'une observation par essence provisoire. La vérité en matière lexicale n'existe pas : on s'en approche toujours davantage et c'est cette quête qui anime justement l'auteur d'un dictionnaire en matière de « datation » des mots.

En ne dérogeant pas à la règle des bons lexicographes qui se muent avec plaisir en chasseur d'une attestation plus ancienne que celle offerte par les concurrents, Paul Robert est très heureux en vérité de signaler que ses recherches personnelles ont « fréquemment permis d'avancer une date ou de préciser l'époque des évolutions de sens ».

Une illustration en est alors fièrement offerte au lecteur : « Ainsi, déclare-t-il, un exemple pris dans Malherbe montre que le mot *égide* était déjà employé au figuré en 1610-1611 : gain d'un siècle et demi sur la date indiquée dans les dictionnaires étymologiques. »

2.3. « Définitions et classement de sens »

2.3.1. Paul Robert a lu attentivement ses prédécesseurs, Larousse et Littré, et il se révèle bien au fait des défauts à éviter en lexicographie lorsqu'on est confronté à l'acte définitoire. Le premier d'entre eux, redoutable, est celui de la circularité, résultant de l'attitude consistant parfois à « définir les synonymes les uns par les autres, par exemple *Commerce* par *Trafic*, *négoce*, *Négoce* par *Commerce*, *trafic*, et *Trafic* par *Commerce*, *négoce*. » Même si bien sûr, *Fatigant*, peut être défini en économisant des signes, « Qui cause de la fatigue », l'article *fatigue* se trouvant à proximité immédiate. Le lecteur en est donc averti, la « circularité » est un piège dans lequel le *Dictionnaire alphabétique et analogique* n'est pas tombé.

Vient ensuite un débat déjà lancé dans la première édition du *Dictionnaire de l'Académie française*, celui de la nécessaire distinction à établir entre les mots qui ne sont pas de même nature, avec des définitions forcément adaptées à chaque cas. Ainsi, Paul Robert a bien pris conscience par exemple de l'existence de mots universaux, ces mots que les aristotéliens déclaraient relever du « genre suprême » (ils n'ont pas d'hyperonyme) et que « Pascal appelle *primitifs* ». Ainsi, ces unités lexicales en somme presque « indéfinissables », parce qu'elles sont de « grande extension », relèvent-elles d'« une définition générale exacte » s'exprimant « nécessairement en termes assez larges ». Le mot *amour* est de ceux-là. Au passage, est-ce un hasard si c'est le mot *amour* qui vient à l'esprit de Paul Robert, de vie sentimentale si abondante...

2.3.2. Paul Robert s'est choisi un maître et un projet : ce maître, on le sait, est Littré, et le projet lexicographique consiste bel et bien à offrir un « nouveau Littré », un dictionnaire du XX^e siècle dans le sillage du chef-d'œuvre du XIX^e siècle. C'est ainsi sans hésiter qu'il évoque un autre type de mots, relevant de cette « foule de termes aux acceptions diverses issues les unes des autres », en ne laissant aucune place au structuralisme naissant des années 1960, et en se situant très nettement dans la tradition historique adoptée par Littré. Il décide sans état d'âme en effet de suivre « la méthode historique » consistant à « remonter au sens le plus lointain, généralement lié à l'étymologie, pour tenter d'expliquer la filiation des sens ».

Cela étant, Paul Robert sait aussi prendre ses distances et rappeler qu'« il ne saurait être question, dans un dictionnaire essentiellement consacré à l'usage moderne d'enregistrer les mots disparus ni de suivre en détail l'évolution sémantique de ceux qui appartiennent au fonds primitif de notre langue. » Et dans une certaine mesure, c'est ici qu'il se dissocie partiellement de Littré, dont l'objectif premier avait été de rédiger un dictionnaire étymologique. On se souvient en effet que c'est seulement parce que de bons dictionnaires étymologiques venaient d'être publiés qu'il se résigna à rédiger un dictionnaire de la langue française, et que du même coup il le conçut avec une forte composante philologique.

Par ailleurs, comme son maître, Paul Robert témoigne d'une parfaite connaissance des ouvrages fondamentaux de l'histoire du lexique, évoquant sans hésiter Huguet et son dictionnaire si riche pour la langue du XVI^e siècle. Mais c'est en rappelant au passage que, bien que remarquable, ce dictionnaire a « laissé de côté toute la partie bien vivante de la langue de Marot, de Rabelais, de Calvin, de Ronsard, de Montaigne ». Voilà l'occasion pour le lexicographe d'Orléans-Ville de souligner qu'il n'a pas négligés lesdits humanistes pour illustrer des « acceptions modernes à l'aide d'exemples qui rendent un son parfaitement moderne ». Ce qui permet à Paul Robert de mettre en relief un aspect souvent oublié de la langue française : sa « permanence tout aussi remarquable que ses transformations à travers les siècles ».

2.3.3. Permanence, certes, mais aussi « variations de sens » sont à enregistrer. « Il est intéressant, par exemple, de voir comment l'adjectif *Falot* est passé du sens de 'joyeux, plaisant, drôle' à celui de 'grotesque, ridicule', pour aboutir au sens récent de 'insignifiant, terne' », rappelle-t-il à la manière d'un chroniqueur de langue.

S'agissant de sémantique, Paul Robert entreprend alors la description d'une dimension spécifique des mots à cet égard, se traduisant en lexicographie par l'apposition délicate des marques d'usage, que l'on ait affaire à l'ancienneté du mot, au niveau de langue ou à un domaine précis.

L'apposition des « marques » dites diachroniques représente de fait la première indication que doit parfois proposer le lexicographe à son lecteur et Paul Robert insiste en l'occurrence sur les nuances à ne pas oublier : « La mention *Vx* (vieux) ou *Dés* (désuet) annonce que le mot ou le sens est sorti de l'usage. La mention *Vielli* indique qu'il n'est plus guère employé que dans certains milieux et par certaines personnes qui n'ont pas conscience de son vieillissement ». Quant à l'*archaïsme*, il est « cultivé à dessein ».

C'est très fréquemment, qu'en homme de lettres averti, Paul Robert met en avant tel ou tel écrivain, témoignant indirectement de son excellente connaissance de la littérature dont il fait le corpus principal de ses observations. Ainsi, à propos des archaïsmes, le voilà citant Gide pour qui « exténuer » est souvent pris pour « atténuer, amoindrir, diminuer, réduire, sens qui tendait déjà à disparaître au temps de Littré ». C'est une observation tout aussi fine qu'il offre en signalant que le verbe « assagir » dont Littré souhaitait la renaissance, est aujourd'hui bien vivant.

Quant aux néologismes, il en a la conception des années 1950, assez différente de celle de la fin du XX^e siècle : « La mention *néol* (néologisme) s'applique aux créations récentes et particulièrement aux expressions nées depuis la guerre de 1939 ». Un néologisme qui peut avoir plus de vingt ans..., c'est un point de vue qui va disparaître, notamment au moment des années 1980 où à chaque rentrée scolaire ce sera à qui, entre le *Petit Robert* et le *Petit Larousse*, signalera le premier un utile néologisme, ce dernier perdant dès l'année suivante sa nature de « néologisme ».

Si Paul Robert, comme on le constate, est sensible à la notion du temps qui passe pour une langue et donc aux variations en diachronie, il est aussi très attentif aux marques relevant des registres de langue. Là aussi, le lexicographe a pour mission d'explicitier les différentes nuances y correspondant entre un mot *familier*, *soutenu*, *populaire* ou *argotique*.

Enfin, d'autres distinctions sont données à propos des marques d'usage, mais il faut bien avouer qu'en l'occurrence, Paul Robert nous les offre pêle-mêle, ou en tout cas selon un ordre qui n'a rien de clarificateur. On peut ainsi s'étonner que dans le même paragraphe, soient successivement signalées les mentions *dialectal* (dial.), *l'emploi spécial* (spécialt), *technique* (techn.), *littéraire* (littér.), *poétique* (poét.), *vulgaire* (vulg.), *trivial* (triv.), *obscène* (obsc.), sans lien logique et explicite.

Il n'en reste pas moins que Paul Robert se démarque en accordant aux variations d'usage une grande importance.

2.3.4. Cette troisième subdivision, consacrée aux « définitions et classement de sens » s'achève sur un *nota bene* de trois paragraphes, introduit en s'adressant de nouveau au lecteur comme au tout début du feuillet : « Si vous ne trouvez pas l'explication d'une expression ou d'une locution à l'article où vous comptiez le rencontrer, ne concluez pas trop vite que cette expression est absente du dictionnaire. »

Avant que la consultation sur support informatique ne règle cette difficulté, Paul Robert a bien pris la mesure d'une difficulté particulière propre au classement des séquences figées : à quel mot les rattacher ? L'exemple qu'il donne est au reste significatif : « L'expression *Faire feu de tout bois* n'est pas traitée à BOIS mais à FEU ». En réalité, on sait combien, qu'il s'agisse du *TLF* ou de tout autre grand dictionnaire, rien n'est totalement satisfaisant à partir du moment où le lexicographe doit « économiser » de la place (sous peine de doubler le volume de son dictionnaire), en ne pratiquant pas la redite à chaque élément du syntagme (*faire, feu, tout, bois*). Le choix consistant à ménager des renvois d'un article à l'autre représente certes en la matière le moindre mal, et c'est bien sûr le choix opéré par Paul Robert. Ce qui n'empêche cependant pas Paul Robert d'insister sur le fait que de temps à autre l'expression se trouve à chacun des éléments qui la constituent : l'expression « *Battre son plein* se trouve expliquée ou commentée à BATTRE, à SON et à PLEIN. »

Une rapide analyse des deux grands dictionnaires de langue du moment, le *Trésor de la langue française* et le *Grand Robert* montre de fait qu'on se situe en matière de classement des séquences figées dans le subjectif et l'aléatoire : seule la consultation informatique permettra de régler ce délicat problème.

2.4. « Exemples et analogies »

C'est sans doute dans le domaine de l'analogie que Paul Robert va se montrer le plus original. Le grand tenant de la haute tradition lexicographique sait en la circonstance se montrer pionnier et, dans cette avant-dernière partie, on retiendra la formule qu'il avance pour présenter le concept d'analogie lexicale, en l'occurrence la « communauté de caractères ». Ce sur quoi il est essentiel d'insister et qui, à ma connaissance, n'a pas été encore suffisamment signalé, c'est qu'à ses yeux l'analogie ne porte pas seulement sur les mots, elle concerne aussi les exemples, c'est-à-dire les citations. Et ce faisant, il annonce d'une certaine façon la notion de grand dictionnaire « culturel ».

2.4.1. L'originalité de Paul Robert a tout d'abord consisté à rassembler, par le biais de ce qu'il appelle la « communauté de caractères », les *familles historiques* et les *familles réelles* de mots. Viendra ensuite celle des exemples citationnels.

Si dans ses « conseils au lecteur », Paul Robert a commencé par les mots de la même famille appréhendés en fonction de « la communauté de leur origine – le radical dont ils sont formés par dérivation ou composition – », il en vient naturellement dans cette quatrième partie à ce qui les relie et qu'un dictionnaire doit, à son avis, ne pas laisser s'éparpiller. Tout comme le mot *Amour* avait été retenu pour caractériser les mots difficiles à définir, il choisit entre autres le mot *Femme* pour conduire sa démonstration. Ainsi, « les associations que comporte l'idée de *Femme*, doivent être recherchées non seulement à *Femme*, mais encore à *femmelette*, *efféminer*, *femelle*, *féminin*, ainsi qu'aux dérivés directs ou indirects *féminiser*, *féminisant*, *féminisation*, *féminisme*, *féministe*, *féminité*. » On se situe en la circonstance au cœur des « familles historiques que l'on trouve dans les dictionnaires étymologiques », mais ce n'est pas suffisant pour Paul Robert.

Il rappelle en effet, « comme l'a très bien noté Brunot », qu'il existe aussi des « familles réelles », celles « constituées par les mots que la logique rapproche dans notre esprit ». Un exemple est alors proposé : « *Eau* vient du latin *aqua* d'où dérive aussi *aquatique* ; *aiguade* est issu du provençal

aiga, eau ; *hydraulique* est tiré du grec *hudor*, eau (Cf. le préfixe *hydro*) et *udomètre* du latin *udor*, pluie. » On est là en présence d'une *famille réelle*. Et c'est ainsi, précise Paul Robert, que « nul ne s'étonnera de trouver sous la rubrique *Der* (dérivés) de l'article *âme*, à côté des dérivés du latin *anima*, âme, ceux du grec *psukhê* qui signifie également *âme* ».

2.4.2. Paul Robert insiste aussi tout particulièrement sur le fait que l'analogie, relevant du domaine de la pensée, n'est pas réservée aux mots : « Les exemples ou expressions courantes, [...] les citations doivent donner un inventaire aussi complet que possible des rapports logiques du mot traité avec d'autres termes, plus ou moins nombreux du vocabulaire. » Certes, rappelle le lexicographe, d'autres grands dictionnaires alphabétiques – et il cite l'Académie française en la huitième édition de son dictionnaire – « enregistrent occasionnellement une partie de ces rapports dans des exemples », mais « leurs auteurs ne visent pas, comme nous nous y efforçons nous-mêmes, à inventorier ces rapports, sinon à en épuiser la liste. »

En un paragraphe, Paul Robert, fait montre avant la lettre de ce que peut donner la publicité comparative.... Qu'on en juge sur pièces : « L'Académie [la 8^e édition] note à l'article ATTENTION que l'attention peut être *grande, soutenue, scrupuleuse*. Le Robert donne, en outre : *spontanée ; volontaire ; suivie, soutenue, persévérante ; fatigante, pénible ; ardente, passionnée, avide ; minutieuse ; relâchée*, etc., et les écrivains cités ajoutent : *sérieuse ; goulue* (Mauriac), *inflexible* (Maurois), *défaillante* (Duhamel). »

On ne peut mieux démontrer combien la langue est la résultante de l'usage, un usage à tout d'abord bien relever, puis d'un usage plus sophistiqué à ne pas oublier, celui des écrivains. Au lexicographe de témoigner, en les citant, de leur talent propice aux riches associations lexicales et aux pensées fortes.

Paul Robert se livre par ailleurs à une réflexion d'une grande portée, soulevant le paradoxe de l'infinité des associations syntaxiques possibles, mais en réalité des relations privilégiées revenant constamment. Là également, le paragraphe qu'il y consacre mérite d'être mis en relief tant il est probant. « Le nombre des associations syntaxiques semble infini. En fait, on s'aperçoit en parcourant à propos du même mot, des centaines ou des milliers de citations empruntées à des auteurs très divers (par exemple de Descartes à Duhamel pour l'article ATTENTION) que ce sont toujours les mêmes termes qui reviennent, par exemple une cinquantaine de verbes susceptibles d'une association courante avec le substantif *attention*. » D'évidence, l'observation de l'usage courant et celle de l'usage lettré, celui des écrivains, sont requises pour dégager le réseau analogique le plus riche possible.

Il faut par ailleurs « déborder » le mot lui-même pour atteindre des expressions « où n'entre pas le mot défini lui-même », pour ATTENTION, par exemple, « prêter une oreille attentive, ouvrir l'oreille, être tout oreilles » ou bien encore « écouter avec avidité, être suspendu aux lèvres ». On se situe alors bel et bien dans une « communauté de caractères » qui embrasse la « famille historique » et la « famille réelle » : l'analogie est complète.

2.4.3. Analogie n'est pas synonymie. Tel est aussi le message fort de Paul Robert, volontiers pédagogue. « Si, pour traduire une pensée, le dictionnaire analogique offre un très large éventail d'expressions, il ne dispense pas le lecteur de tout effort de réflexion. » Le lexicographe, dans sa pratique, sait mieux que quiconque en effet qu'« il n'existe guère de termes absolument synonymes ». Les nuances sont essentielles et « il convient donc de mettre le lecteur en garde contre l'erreur qu'il commettrait en considérant comme interchangeable les synonymes ou analogues qui lui sont présentés à la suite d'une définition ou d'un exemple. »

Cette précaution étant prise, Paul Robert fait état d'une terminologie empruntée à un autre maître, Prudence Boissière, qui en 1862 avait offert à la langue française son premier dictionnaire analogique dont Paul Robert est en quelque sorte un héritier conscient. Le dictionnaire analogique, publié en son temps par Pierre Larousse, avait en réalité échoué commercialement, les lecteurs regrettant notamment la minceur des définitions, même s'ils profitaient pleinement des analogies. Celles-ci étaient pourtant très bien traitées et se regroupaient dans le cadre d'un filet sémantique constitué par les « mots-centres », telle était en effet la formule choisie par Boissière pour aboutir à un dictionnaire qui avait séduit Gide.

En reprenant cette formulation, Paul Robert rend hommage à son prédécesseur, et on lui sait gré de nous épargner le grand exposé théorique que Lafaye avait fourni pour son classement

synonymique au XIX^e siècle, tout comme la longue préface de Boissière dans laquelle il tentait de justifier scientifiquement l'analogie. En matière sémantique, faut-il l'avouer, le plus important reste en définitive ce que les linguistes appellent la « conscience linguistique » du locuteur-lexicographe, c'est-à-dire cette sorte de compétence intuitive, qui se résume à une formule que les linguistes n'aiment guère : le bon sens. En réalité, ce qui garantit le bon lexicographe demeure sans doute cette perception fine propre à la personne de talent, confrontée à une langue et une littérature qui la passionnent, le tout aboutissant à une sensibilité linguistique très sûre.

Paul Robert le dit à sa manière : « Dans le choix d'un mot-centre autour duquel viennent se grouper les reports analogiques, nous sommes partis de simples règles de bon sens. » La théorie tient en fait à quelques règles simples : « Le lecteur ira le plus souvent, soit du *connu* à l'*inconnu*, soit du *général* au *particulier*, soit du *contenant* au *contenu*, etc. » Un exemple est éclairant : « S'il veut savoir comment on appelle un *cheval châtré*, c'est évidemment à *cheval* qu'il ira chercher le renseignement : *hongre*. »

« S'il pense aux poètes-chanteurs de l'antiquité et du Moyen Âge, c'est probablement vers les articles CHANTEUR et POÈTE qu'il se dirigera tout de suite, à moins qu'il n'y ait été conduit par une première recherche à TROUBADOUR ou à TROUVÈRE. Mais qu'il ne s'attende pas à trouver au mot AÈDE, qui est spécial à la Grèce antique, une liste complète des poètes-chanteurs. »

Un structuraliste pourrait ici gloser à l'infini, accumuler schémas et formules combinatoires, le lexicographe n'a pas le loisir de se livrer à une recherche que le bon sens résout plus rapidement. C'est peut-être cela aussi l'un des secrets de fabrication du Grand Robert : une excellente « conscience linguistique » de son auteur et un solide bon sens.

2.5. « Citations »

Ce sont les « citations » qui sont à l'honneur en toute fin des « Conseils au lecteur », et il s'agit bien en effet de ce qui a souvent le plus séduit dans l'œuvre du lexicographe : le nombre et la richesse des citations offertes.

Ici revient l'insistance de Paul Robert quant au rôle des citations dans la dimension analogique qu'il promeut dans son dictionnaire : « Les citations ne sont pas seulement destinées à l'éclaircissement des sens et à l'illustration des emplois. Souvent, par leur substance même, leur contenu didactique ou philosophique, elles sont évocatrices d'idées, sources ou exemples d'analogies. »

La citation n'est pas réduite comme dans les dictionnaires structuralistes – par exemple, dans le *Grand Larousse de la langue française* – à la mise en valeur d'un usage, courant (ce qui réduit la citation à ce qu'il y a de plus pauvre dans une œuvre littéraire) ou stylistique (ce qui au contraire enrichit le sens par l'usage spécifique d'un écrivain). C'est à juste titre que Paul Robert évoque alors le fait que certaines citations dépassent la simple mise en valeur d'une idée ou d'un usage : elles deviennent un élément même de la substance du concept. Ainsi en est-il du « fameux couplet sur la *calomnie* de Beaumarchais », et de « la célèbre description de l'*enlèvement* dans *Les Misérables* ».

Paul Robert se lance ensuite dans une explicitation du système qu'il a choisi pour « retrouver aisément les citations auxquelles il est renvoyé dans d'autres articles », multipliant utilement les renvois « pour éviter les répétitions et économiser de la place ». À dire vrai, avant l'ère informatique permettant toutes sortes de requêtes multiples et complexes, il y a fort à parier que peu de lecteurs du dictionnaire se sont vraiment servis de ces renvois, chaque article étant suffisamment riche. Il n'en reste pas moins que la dimension analogique est ici à l'œuvre et qu'au moment où l'on informatisera le *Grand Robert*, ces renvois seront précieux. « L'article FEMME contient outre 121 citations données dans le texte, 200 renvois à des citations figurant dans d'autres articles ». De fait, rares doivent être ceux qui ont consulté ces 200 renvois. Qui pis est, peu nombreux également sont sans doute ceux qui ont repéré ce système de numérotation. À leur décharge, avouons que bénéficier déjà de 121 citations reste largement suffisant pour nombre de recherches...

C'est curieusement dans de nouvelles explications techniques quant à l'usage de ces systèmes de renvois, qu'il s'agisse des indications telles que *Confer*, *infra*, *supra*, etc., que s'achève et cette cinquième partie et les *Conseils au lecteur*. Comme si, confusément, Paul Robert percevait que les gros efforts qu'il avait ici mis en œuvre pour soigneusement relier analogiquement les citations, n'allaient pas être suivis de beaucoup d'effet. En fait, il touchait ici les limites du support, le

dictionnaire sur papier obligeant le lecteur à parcourir péniblement les pages et les différents tomes du dictionnaire dès lors qu'il est confronté à des renvois analogiques d'article en article : il faudra attendre l'ère informatique, que ne connaîtra pas Paul Robert, décédé en 1981. Mais il nous plaît de conclure cet article en montrant que là aussi, en lexicographe de la plus haute tenue, à la manière d'Émile Littré, de Pierre Larousse et des membres de l'Académie française, laquelle à son habitude ne se trompait pas en lui décernant un prix à l'aube de sa carrière de lexicographe, Paul Robert se révélait aussi un pionnier, préfigurant la consultation en réseau serré. Le règne de l'analogie commencerait en effet avec l'informatisation des dictionnaires. Par ailleurs, que son petit-fils ait aussi fait œuvre lexicographique dans un domaine que son grand-père n'avait pas eu le temps d'explorer lexicographiquement, mais dont il rêvait, celui des sciences, la physique et la chimie en l'occurrence, ne laisse pas d'être symboliquement fort. Le talent du grand-père a porté ses fruits chez le petit-fils.

L'enfant et l'adolescent d'Orléans-Ville, l'étudiant d'Alger, l'homme attaché à sa « petite patrie algérienne », devenu créateur de dictionnaires éponymes, en grande partie conçus et rédigés en Afrique du Nord, cet homme si chaleureux immergé dans son généreux projet, a su non seulement créer dans le jardin de la langue française de merveilleux outils, mais il a su aussi, à travers la dimension analogique et culturelle qui fut sienne, permettre de belles pousses posthumes. Installé dans l'histoire de deux pays, l'Algérie et la France, il symbolise cette harmonie et cette idée d'avenir à laquelle nous sommes tous attachés.

Jean Pruvost,
Université de Cergy-Pontoise,
Laboratoire CNRS LDI.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

PRUVOST Jean, *Les dictionnaires français, outils d'une langue et d'une culture*, Collection L'Essentiel français, Paris, Ophrys, 2006.

QUEMADA, Bernard, *Les dictionnaires du français moderne (1539-1863)*. Paris, Didier, 1968.

CORMIER Monique (dir.), BOULANGER Jean-Claude, *Les dictionnaires Le Robert, Genèse et évolution*, Les Presses universitaires de l'Université de Montréal, 2003.

ROBERT Jérôme (dir.), *Dictionnaire de physique et de Chimie*, Nathan, 2004.

Spécial Paul Robert (2005 Journée inaugurale, 2010 Centenaire de naissance) CTC, CHLEF, Journée « Paul Robert, lexicographe fils de Chlef », Collectif de enseignants, Université de Hassib Benbouali, CHLEF, 2010.

www.canalacademie.com